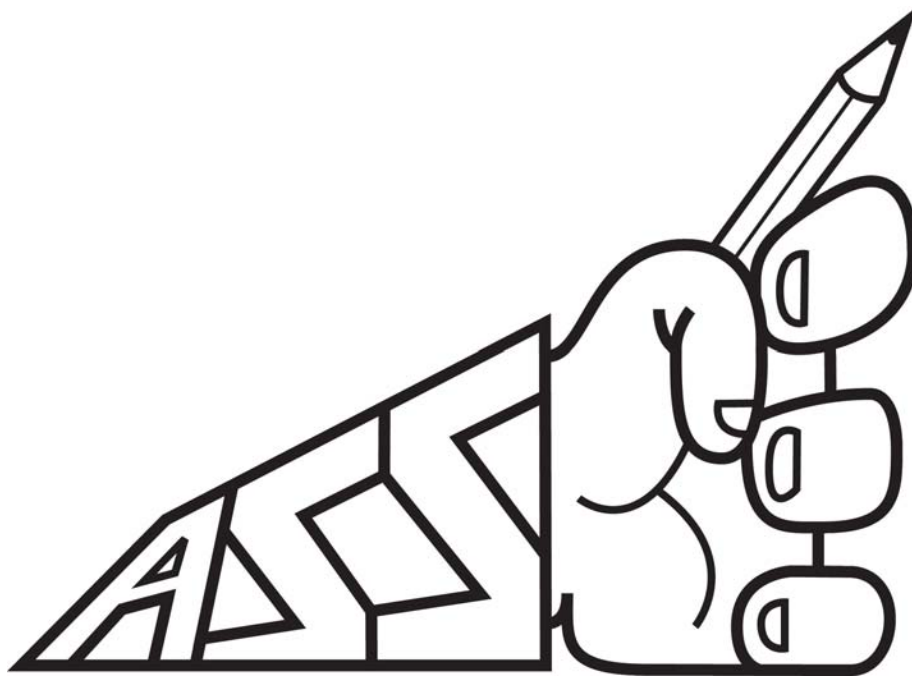


Procès-Verbal du Congrès d'hiver 2010

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 27 et 28 février 2010
Cégep Marie-Victorin**

Procès-verbal

Congrès régulier de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Tenu les 27 et 28 février 2010 au Cégep Marie-Victorin

Présences:

1. Geneviève Boily	AFESH	déléguée
2. Philippe Éthier	AFESH	délégué
3. Jean-François Filiatrault	AFESH	prise de parole
4. Julien Royal	AGECEM	délégué
5. Alexandre St-Onge Perron	AGECEM	délégué
6. Charles Bicari	AGEECLG	délégué
7. Elizabeth Drouin	SECMV	observatrice
8. Laurence L. Dumais	SECMV	observatrice
9. Valérie Chrétien	SECMV	observatrice
10. Francis Chartrand	SECMV	délégué
11. Élise Carrier-Morin	SECMV	déléguée
12. Christian Pépin	Conseil Exécutif ASSÉ	délégué
13. Alex Desrochers	Conseil Exécutif ASSÉ	délégué
14. Rémi Daigle	Conseil Exécutif ASSÉ	délégué
15. Thibault Robert Gioia	AGES	délégué
16. Simon Robitaille	AGEBdeB	observateur
17. Nadia Lafrenière	AGEBdeB	déléguée
18. Keena Grégoire	AGEBdeB	délégué
19. Martin Robert	Comité journal ASSÉ	observateur
20. Katarine Larivière	AEMSP	déléguée
21. Guillaume Legault	AEMSP	observateur
22. Guillaume Vézina	AEMSP	délégué
23. Jean-Sébastien Delorme	AEMSP	délégué
24. William Chouinard	AFEA	délégué
25. Stéphanie Bernier	AFEA	déléguée
26. Stéphanie Thibodeau	AGECD	déléguée
27. Sébastien Tremblay	AGEECL	observateur
28. Catherine Naud	AGEECL	observatrice
29. Joël Pednault	SSMU	observateur
30. Richard Huot	AESS-UL	observateur
31. Van Quoc Vinh	AGECA	observateur
32. Marie-Eve Blais	Coll. Comité-femmes	observatrice
33. Dominique Bordeleau	AGECVM	observatrice
34. Daniel-Alexandre Girard	AGECVM	observateur
35. Mathilde Létourneau	AGECVM	déléguée
36. Jo-Anick Perreault	Comité-mob ASSÉ	déléguée
37. Amnay Ziani	SOGEECOM	délégué

38. Matisse Makwanda	SOGEECOM	délégué
39. Gabrielle Desrosiers	SOGEECOM	déléguée
40. Shanie Morasse	AECSL	déléguée
41. Catherine Simard	AECSL	observatrice
42. Daria Khadir	AECSL	déléguée
43. Charles Normandin	AECSL	observateur
44. Jaouad Laaroussi	AEMH	délégué
45. Philippe T. Desmarais	AEAUM	observateur
46. Félix Télénis	AEAUM	observateur
47. Vanessa Clavelle	AEAUM	observatrice
48. Thomas Lafontaine	Comité L. S/AECSSP	délégué
49. Mélanie Fortin	AECSSP	déléguée
50. Hubert Gendron-Blais,	AECSSP	délégué
51. Mathieu Melançon	AFESH	délégué
52. Myriam Thibault	AGEECLG	déléguée
53. Didier Louboutin	Conseil Exécutif ASSÉ	délégué
54. Jean-Michel Thériault	AFESH	observateur
55. Francis I....,	Faculté art et science UM	observateur
56. Ana Kalinda André	AGEM	déléguée
57. Sacha Thibault	AGECVM	observateur
58. Sandra Benson Rock	SOGEECOM	déléguée
59. Alexandre Calvel	AEHUM	délégué
60. Samuel Rouillard Dantas	A ECS	délégué
61. Alexandre Deschênes Blondin	Comité formation ASSÉ	délégué
62. Thomas Rioux Devette	SECMV	délégué
63. Jade St-Arnaud	SECMV	observateur
64. Julien Fecteau Robertson	AESPeP	délégué
65. Guy François	AEMSP	observateur
66. Meggie Huot	AGECD	déléguée
67. Kevin Vezeau	AGECD	délégué
68. Myriam Zaidi	SSMU	observatrice
69. Camille Tremblay-Fournier	Comité-femmes ASSÉ	déléguée
70. Simon Turbide	AGECA	délégué
71. Sabrina Zennia	AGECA	déléguée
72. Alex Bourdon-Charest	AFESH	animation
73. Étienne Arsénault	AEHUM	délégué
74. Eric Faucher	AEMH	délégué
75. Héloïse Lanouette	AEGUM	observatrice
76. Benjamin Peyre	AESPEP	délégué
77. Anne-Marie Provost	Conseil Exécutif ASSÉ	déléguée
78. Gabriel Nadeau-Dubois	Comité-journal ASSÉ	délégué

0.0 Ouverture à 9h49 le samedi 27 février 2010

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AECMV

Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Que Emmanuelle Lippé soit mandatée au secrétariat et Alex Bourdon-Charest à l'animation, Jean-François Filiatrault à la prise de parole.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH

Adoptée à l'unanimité

1.2 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant:

1.3.1.1 L'adoption de l'ordre du jour tel que proposé dans le cahier de Congrès.

Proposé par l'exécutif

Appuyé par SECMV

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Présidium

1.2 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Revendications

3.0 Plan d'action

3.1 Tarification et privatisation

3.2 Aide financière aux études et le Programme canadien des bourses aux Étudiant-e-s

3.3 Gouvernance

4.0 Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante

5.0 Femmes

5.1 Marche mondiale des femmes

5.2 Suivi conférences féministes

5.3 Bilan et perspectives du féminisme à l'ASSÉ

5.4 Parents étudiants

6.0 Structures

6.1 Conseils régionaux

6.2 Congrès

7.0 Finances

7.1 États des résultats 2009-2010

7.2 Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010 (annexe 2)

7.3 Fonds d'entraide
8.0 Élections
9.0 Employé-e-s
10.0 Avis de motion
 10.1 Dépôt des avis de motion
 10.2 Traitement des avis de motion
11.0 Varia
12.0 Levée

1.3.1.2 Que le sous point 6.2 congrès soit déplacé au point 4.

Proposé par AFESH
Appuyé par AGECD
Adopté à l'unanimité

1.3.1.3 D'ajouter le sous point 3.4 calendrier.

Proposé par AFESH
Appuyé par AECSSP
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.3.1.1 telle qu'amendée :
Adoptée à l'unanimité

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal

1.4.1 L'exécutif propose l'adoption du procès-verbal du Congrès des 14 et 15 novembre 2009.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSSP
Adoptée à l'unanimité

2.0 Revendications

2.1 Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur la question de la nationalisation du programme d'AFÉ, en se basant sur les conclusions et propositions de la recherche de l'IRIS sur la question.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP
Adoptée à l'unanimité

Proposition Privilégiée : Limiter les tours de parole à trois minutes par intervenant-e-s.

Proposée par AECSL
Appuyée par SOGÉÉCOM
Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de caucus.

2.2 Que les associations consultent leurs membres afin de se doter d'une position sur la rémunération des stages.

Proposée par AFESH
Appuyée par AEHUM
Adoptée à l'unanimité

2.3 L'exécutif propose une présentation de 10 minutes de Nadia Lafrenière sur la réforme pédagogique et ses impacts au collégial suivie d'une plénière de 30 minutes sur la question.

Proposée par exécutif
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de caucus.

2.4 Que l'on se documente sur la question du sous financement afin de s'assurer de la validité de notre revendication.

Proposé par AFESH-UQAM
Appuyé par AEMSP

Proposition privilégiée : De laisser la proposition sur table.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

2.4.1 Que Nadia Lafrenière soit mandatée par l'ASSÉ afin d'assister à des rencontres nationales exploratoires avec divers secteurs acteurs syndicaux afin d'élaborer des orientations pour faciliter l'intégration des étudiants et étudiantes issu-e-s de la réforme.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AFESH

2.5 Que l'on rajoute Francis Chartrand à la suite de Nadia Lafrenière.

Proposé par SECMV
Appuyé par AFESH
Amendement adopté à l'unanimité
Sur la proposition principale 2.5 : adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de caucus

2.6 Que l'ASSÉ appuie la coalition « stoppons la réforme ».

Proposée par AEMSP
Appuyée par AGECD

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition 2,7 est demandée.

Proposée par AFESH

Appuyée par AECSSP

Vote sur la proposition de mise en dépôt : Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 2

2.7 Que les assemblées générales soient consultées sur la question de la nationalisation du système d'aide financière aux études;

Que cette prise de position s'inscrive dans une réforme en profondeur du régime des prêts et bourses.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: Que l'on prenne une pause de 10 minutes.

Proposée par AFESH

Appuyé par AGES

Adopté à l'unanimité

Réouverture à 11h 17.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Plénière de 15 minutes sur les recommandations du texte sur la réforme «Derrière une réforme pédagogique controversée, la qualité de l'enseignement collégial menacée?».

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AGES

Adoptée à l'unanimité

3.0 Plan d'action

3.1 Tarification et privatisation

3.1.1 Que l'ASSÉ appui moralement et logistiquement le RAGE (regroupement anti G-20 étudiant) dans le cadre de la campagne anti G-8/ G-20.

Proposée par AECSL

Appuyée par AEMSP

Proposition incidente : Un temps de caucus.

Proposition dilatoire : La mise sur table de la proposition 3.1.1.

Proposée par SOGEECOM

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière d'une heure sur la question de l'avenir de l'éducation post-secondaire;

Proposée par l'exécutif
Appuyée par SOGEECOM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on limite les tours de parole à trois minutes.

Proposée par Comité-femmes
Appuyée par AEMSP
Pour : 2 Contre : 8 Abstentions : 2
Rejetée à majorité

Proposition privilégiée : Que l'on termine les tours de parole.

Proposée par SECMV
Appuyée par AEMSP
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause d'une heure pour le dîner à 12h06.

Proposée par SECMV
Appuyée par AFESH
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: Réouverture à 13h14.

Proposée par AFESH
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

3.1.2 Que l'ASSÉ poursuive ses revendications vers la gratuité scolaire au Québec et enclenche, avec ses associations membres et celles favorables au projet, une mobilisation étudiante allant dans ce sens.

Proposée par AEHUM
Appuyée par AGES

Proposition incidente : Un temps de caucus.

3.1.3 Que L'ASSÉ poursuive ses revendications contre la hausse des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire au Québec et enclenche, avec ses assos membres et celles favorables au projet, une mobilisation étudiante allant dans ce sens.

Proposé par AGECLG
Appuyé par l'AECS
Vote sur l'amendement : Pour: 5 Contre: 4 Abstention: 3
Adopté à la majorité

Proposition dilatoire : Mise en dépôt de la proposition 3.1.2. telle qu'amendée par 3.1.3

Proposé par AFESH
Appuyé par AEMSP
Adoptée à la majorité

3.1.4 Que l'ASSÉ retire ses deux plus récents communiqués (sur les frais de scolarité) du fil de presse CNW et de son site internet;

Proposé par AECSSP
Appuyé par AFESH
Adoptée à l'unanimité

3.1.5 Que l'ASSÉ axe son discours public sur une critique de l'économie du savoir pour mettre de l'avant ses principes et revendications sur le rôle de l'éducation en société en valorisant l'ensemble des services publics.

Proposée par AECSSP
Appuyée par AFESH
Adoptée à l'unanimité

3.1.6 Qu'un congrès soit convoqué dès l'annonce de hausses supplémentaires des frais de scolarité.

Proposée par AFESH
Appuyée par AGECD

3.1.6.1 Qu'un congrès extraordinaire soit convoqué, et qu'il soit organisé par l'AEMSP en collaboration avec l'AFESH dès l'annonce de hausses supplémentaires des frais de scolarité.

Proposé par l'AEMSP
Appuyé par SOGEECOM
Amendement adopté à l'unanimité
Sur la principale : Adoptée à l'unanimité

Proposition dilatoire : De reprendre la proposition 3.1.1

Proposé par l'AECSL
Appuyé par SECMV
Adoptée à l'unanimité

3.1.7 D'ajouter à la fin de la proposition 3.1.1: «et invite ses membres à y participer massivement».

Proposé par AEMSP
Appuyé par AECSL
Adopté à l'unanimité
Sur la principale : 8 pour 0 contre 4 Abstentions

Proposition dilatoire : De reprendre la proposition 2.4 préalablement mise sur table.

Proposée par l'AFESH
Appuyée par l'AECSL
Adoptée à l'unanimité

2.4 Que l'on se documente sur la question du sous financement afin de s'assurer de la validité de notre revendication.

Proposé par l'AFESH
Appuyé par AEMSP
Adoptée à l'unanimité

3.1.8 Que la priorité à court terme de l'ASSÉ soit :

Répondre en détails aux arguments démagogiques en faveur du dégel des frais de scolarité et qu'une campagne d'information soit menée en ce sens;

Notamment que l'ASSÉ et ses associations étudiantes membres en collaboration avec les autres acteurs sociaux québécois travaillent à l'écriture d'un contre-pacte cohérent avec les positions de l'ASSÉ qui soit diffusé largement.

Proposée par AFESH
Appuyée par AEMSP
Adoptée à l'unanimité

3.1.9 Que dans le cadre de la campagne sur la hausse des tarifs soit revalorisé le symbole du carré rouge.

Proposé par l'AFESH
Appuyé par AGECD
Vote sur la proposition : Pour : 5 Contre : 2 Abstentions : 5
Adoptée à la majorité

Proposition dilatoire : Question préalable est demandé.

Proposée par SOGEECOM
Appuyé par AGECLG
Vote sur la proposition: Pour : 11 Contre : 1 Abstention : 0
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Pause de 10 minutes à 16h40.

Proposé par AEMSP
Appuyée par AGES
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Réouverture à 16h57.

Proposée par l'AECSSP
Appuyé par l'AFESH

3.1.10 Que l'ASSÉ invite les associations étudiantes à tenir une journée de grève pour la manifestation du 1^{er} avril.

Proposée par l'AFESH
Appuyée par AECMV
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégié : Que l'on tienne un tour de table sur la question des journées de grève envisagées (ou non) pour la manif du 1^{er} avril.

Proposée par SOGEECOM
Appuyée par AECL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 30 minutes sur les perspectives de la campagne contre la tarification et la privatisation des services publics.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AFESH
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on termine les tours de parole.

Proposée par AGECD
Appuyée par l'AFESH
Adoptée à l'unanimité

3.1.11 Que l'ASSÉ encourage la coalition contre la hausse des tarifs à tenir une manifestation pour marquer l'anniversaire de l'élection de Jean Charest.

Proposé par AECSL
Appuyé par AGECD

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition 3.1.11 est demandée.

Proposée par AECSSP
Appuyée par AEHUM
Vote sur la mise en dépôt : Pour : 6 Contre : 1 Abstentions : 4
Adoptée à la majorité

3.1.12 Que l'ASSÉ continue à être une membre active de la coalition contre la tarification et la privatisation des services publics et qu'en ce sens elle appelle à une escalade des moyens de pression.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AECSSP
Adoptée à l'unanimité

3.1.13 Que la coalition organise une manifestation lors de la journée qui clôt la session parlementaire de l'hiver 2010.

Proposée par l'AEHUM
Appuyée par l'AECS

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition 3.1.13.

Proposée par AEMSP
Appuyé par AEHUM

Vote sur l'amendement : Pour : 3 Contre : 6 Abstention : 3
Rejeté à majorité
Sur la principale : adoptée à l'unanimité

3.1.14 Que l'ASSÉ mène un débat au sein de la coalition contre la tarification et la privatisation afin qu'elle enracine la lutte contre la tarification et la privatisation dans une perspective de gratuité des services publics.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AECSSP
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 20 minutes sur la question de la semaine de l'école publique.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que Jean-Michel Thériault remplace Alexandre Bourdon à l'animation pour le reste de la soirée.

Proposée par SECMV
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

3.1.15 Que l'exécutif continue à travailler avec l'organisation de la semaine de l'école publique; Qu'elle tente de mettre de l'avant la question de l'accessibilité aux études post-secondaires, notamment en apportant la question de la gratuité scolaire.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AGES
Adoptée à l'unanimité

3.1.17

CONSIDÉRANT la menace imminente d'attaque à l'accessibilité de l'éducation postsecondaire;
CONSIDÉRANT que l'ASSÉ et ses associations locales doivent se positionner sur cet enjeu;

Que l'on propose à toutes les associations étudiantes de débattre de la proposition suivante dans leur prochaine AG :

Que la prochaine campagne de l'ASSÉ soit :Contre toute hausse de tarif en éducation et dans les services sociaux dans une perspective de leur gratuité;

Pour un réinvestissement massif dans les services sociaux vers un système publique de qualité, libre de l'intervention du privé;

Pour l'instauration d'un système d'imposition progressif dans une perspective de justice sociale.

Proposée par AGECD
Appuyée par SOGEECOM

Proposition dilatoire : La question préalable.

Proposé par l'AÉHUM

Appuyé par l'AÉCSP

Adopté à l'unanimité

Vote sur la proposition: Pour : 5 Contre : 4 Abstention : 3

3.1.18

CONSIDÉRANT les récentes modifications apportées par le MELS aux modalités de financement au collégial pour les étudiant-e-s souffrant d'handicaps (TDA/H, TA, SM, TED, etc);

CONSIDÉRANT que celles-ci ont une incidence significative sur l'offre de services et le soutien que peuvent apporter les institutions collégiales à ces catégories spécifiques d'étudiant-e-s;

CONSIDÉRANT que les coupures totalisent près de 500 000\$ menacent considérablement l'accès au collégial des personnes étant aux prises avec ces handicaps et que cela se traduit par des manques à gagner considérables pour les cégeps (pris à même le budget de fonctionnement pour la session en cours);

CONSIDÉRANT que les répercussions financières de ces modifications ont une portée qui risque d'affecter dans un avenir rapproché l'ensemble des services offerts à cette clientèle particulière;

Considérant que les étudiant-e-s souffrant de limitations fonctionnelles sont également touchés par ces modifications et que nous avons assisté au cours de la dernière à une hausse de plus de 100% de ces cas;

CONSIDÉRANT que les récentes modifications font en sorte de retirer tout financement à l'aide à la manipulation (encadrement scolaire, éducatif, méthodes de travail, gestion de stress, surveillance d'examens, explication de logiciels, apprentissage de stratégies, intervenant pour les syndromes d'Asperger, etc.);

Il est proposé que l'ASSÉ condamne publiquement et immédiatement les récentes coupures du MELS dans les services adaptés qui réduisent considérablement l'accessibilité et les chances de réussite pour tous et toutes.

Proposée par AECS

Appuyée par AEMSP

Que l'on change clientèle pour étudiant-e-s.

Proposé par SECMV

Appuyé par AESPEP

Adopté à l'unanimité

Vote sur la proposition principale : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: Que l'on retourne au point 3.2

Proposée par AFESH

Appuyé par AGECD

Adopté à l'unanimité

3.2 Aide Financière aux Études et le Programme Canadien des Bourses aux Étudiant-e-s

Proposition privilégiée : Pause de 10 minutes

Proposée par AEMSP

Appuyé par AFESH
Vote sur la proposition privilégiée : Pour : 0 Contre : 10 Abstentions : 2
Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée: Une présentation de 10 minutes sur la rencontre avec l'attachée de la ministre Courchesne et une plénière de 15 minutes sur l'enjeu du PCBÉ et de l'AFE.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Finir tour de parole.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par SOGEECOM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que le congrès soit ajourné jusqu'à demain 9h.

Proposée par SECVM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que le congrès soit ajourné jusqu'à demain 10 h.

Proposé par AEHUM
Appuyé par AECSL
Vote sur l'amendement: Pour :1 Contre :10 Abstention :1
L'amendement est rejeté à la majorité

Proposition privilégiée : Que le congrès soit ajourné jusqu'à 20h30.

Sous amendement proposée par AGECD
Appuyé par AEHUM
Vote sur le sous-amendement: Pour : 0 Contre :11 Abstention :1
Le sous-amendement est rejeté à la majorité

Proposition privilégiée : Réouverture à 9h57.

Proposée par SECMV
Appuyé par AECSSP
Adoptée à majorité

Proposition incidente: Temps de caucus.

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur l'enjeu du PCBÉ.

Proposée par l'exécutif
Appuyé par AEHUM
Adoptée à majorité

Proposition incidente: Temps de caucus.

3.2.3 Que l'ASSÉ continue à être vigilante sur le dossier du PCBÉ.

Proposée par l'exécutif
Appuyé par AESPEP
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: De retourner au point 3.1.

Proposée par AGECD
Appuyé par AECS

Proposition incidente: Temps de caucus.

Vote sur la proposition privilégiée: Pour : 9 Contre : 2 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée: Qu'Anne-Marie fasse une présentation de 5 minutes sur la question des pensions alimentaires et que se tienne une plénière de 15 minutes sur la suite du plan d'action par rapport à cet enjeu.

Proposée par l'exécutif
Appuyé par AGECD
Adopté à l'unanimité

3.2.4 Que l'on invite les associations étudiantes à diffuser largement les informations sur le recours collectif sur les pensions alimentaires.

Proposée par AFESH
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

3.3 Gouvernance

Proposition privilégiée: Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur les perspectives de plan d'action quant aux projets de loi sur la gouvernance.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

3.3.2 Que l'ASSÉ propose que les thèmes pour un éventuel forum sur l'avenir des universités soient les suivants :

-Mission(s) de l'université contemporaine;

-Financement des universités : entre sous-financement et mal financement;

-Frais de scolarité et condition étudiante;

-Mode de gestion des universités;

-La tâche professorale: entre l'enseignement et la recherche.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Pause de 10 minutes à 11h48.

Proposée par AFESH
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Réouverture à 12h06.

Proposée par SOGEECOM
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

3.3.3 Que l'ASSÉ dénonce l'invalidité de l'application des mesures de parité des sexes au sein des lois sur la gouvernance.

Proposée par Comité-femmes
Appuyé par AECSL
Principale telle qu'amendée adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Temps de rédaction de 4 minutes.

Proposée par la SOGEECOM
Appuyée par l'AECSL
Adoptée à l'unanimité

3.3.3.1 Remplacer invalidité par «caractère facultatif».

Proposé par AECSSP
Appuyé par SECMV
Amendement adopté à l'unanimité

Proposition incidente : Temps de rédaction de 2 minutes

Proposé par l'exécutif
Appuyé par AGES
Adoptée à l'unanimité

3.3.3.2 Rajouter : considérant que la participation des femmes à la politique ne se réduit pas à une question de procédures;
Que l'ASSÉ critique les projets de loi par rapport aux conditions matérielles et culturelles patriarcales qui contreviennent à la participation des femmes dans l'espace politique.

Proposé par l'exécutif
Appuyé par AGECLG
Vote sur l'amendement : Pour : 1 Contre: 6 Abstention : 5
Rejeté à la majorité

3.3.3.3 Rajouter : Que l'ASSÉ dénonce l'instrumentalisation de l'enjeu de la participation politique des femmes dans la promotion des projets de loi.

Proposé par Comité-femmes
Appuyé par AFESH
Adopté à l'unanimité

3.4 Calendrier

3.4.1 D'adopter le calendrier suivant :

- Mars: Mobilisation pour la manifestation nationale / sensibilisation dans la population en général
- Mars: Mini-action ultimatum au gouvernement et appel à la manif lors du dépôt du budget et du plan de compressions des dépenses
- Mars: Conférence de presse contre la gouvernance lors de la sortie des projets de loi sur la gouvernance
- 8 mars 2010: Journée internationale des femmes: lancement de la marche mondiale des femmes
- 15 mars 2010: Journée internationale contre la brutalité policière
- 15 au 19 mars: Semaine de sensibilisation de la population de la coalition « Contre la hausse des tarifs »
- 19 au 21 mars: Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme
- 20 mars: Manifestation du front commun syndical
- 29 mars : Manifestation à Gatineau contre la rencontre des ministres des affaires étrangères du G8/G20
- 31 mars : Journée d'action locale
- 1er avril 2010 : Manifestation nationale de la coalition « Contre les tarifs »
- 24 et 25 avril 2010 : Congrès annuel
- 1er mai 2010 : Journée internationale des travailleurs et des travailleuses
- 26 et 27 juin: Mobilisation contre le G8/G20 à Toronto

Proposée par AFESH
Appuyée par AECSL

3.4.2 Retirer : 29 mars : manifestation à Gatineau contre la rencontre des ministres des affaires étrangères du G8/G20.

Proposé par l'AECSL
Appuyé par AEMSP
Vote sur l'amendement : Pour :0 Contre :9 Abstentions 3
Vote sur la principale : Adoptée à l'unanimité

Changer la date du 29 mars pour fin mars.

Proposé par AECSL
Appuyé par AEMSP
Adopté à l'unanimité

4.0 Congrès

4.1

ATTENDU QUE l'ASSÉ aura bientôt 10 ans d'existence et qu'il serait temps de faire un bilan critique de notre première année d'expérience;

ATTENDU QUE d'important changements structurels et stratégiques nous sont proposés depuis 1 ans (Réforme du journal, débat sur la plate-forme revendication, participation à des instances gouvernementales, bourses aux exécutant-e-s, politique d'affiliation et de désaffiliation, ...) sans qu'aucun réel débat de fond n'ait eu lieu, tant dans les instances des associations membres et qu'au sein de l'ASSÉ;

ATTENDU QUE le pilier même de notre organisation, le syndicalisme de combat, fait l'objet de nombreux débats actuellement;

ATTENDU QUE plusieurs débats perdurent depuis plusieurs années et ne sont toujours pas réglés (démocratie à l'ASSÉ, conseils régionaux, féminisme à l'ASSÉ, ...);

ATTENDU QUE le mouvement étudiant ne semble pas vouloir sortir de la démobilisation dans lequel il est pris depuis plusieurs années;

Que l'ASSÉ tienne un congrès d'orientation,

Que toutes décisions sur des bourses aux exécutant-e-s soient reportées à ce congrès, mais que les débats sur la question continuent d'ici là,

Que l'ensemble des organisations étudiantes (membres comme non membres), des groupes populaires et des individus qui ont contribué à notre organisation soient invités à produire des mémoires sur l'ASSÉ et des bilans sur nos dix ans dans le but d'adopter une déclaration de principe développée et claire sur le syndicalisme étudiant.

Proposée par AFESH

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité après amendement

4.2 Rajouter : que la date dudit congrès soit déterminée au congrès annuel de l'ASSÉ.

Proposée par AEMSP

Appuyée par AFESH

Vote sur l'amendement : Pour :10 Contre : 0 Abstentions : 2

Proposition dilatoire : Question préalable.

Proposée par AEHUM

Appuyée par AECSSP

Proposition privilégiée : Ajournement de 45 minutes pour dîner à 12h59.

Proposé par SECMV

Appuyé par AFESH

Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée : Réouverture à 14h05.

Proposée par SECMV
Appuyée par AEMSP
Adoptée à l'unanimité

5.0 Bourses gouvernementales aux exécutant-e-s d'une association nationale étudiante

5.1 Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur ce sujet, dans une perspective plus large de dresser un portrait critique de notre organisation et de dégager des perspectives afin de relancer le syndicalisme de combat à l'ASSÉ, et l'implication au sein de ses structures.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par SOGEECOM
Sur la proposition : Pour : 7 Contre : 3 Abstention : 1
Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que l'on rajoute 10 minutes à la plénière.

Proposée par SOGEECOM
Appuyé par AEHUM
Vote sur la proposition : Pour : 3 Contre : 7 Abstentions : 0

6.0 Femmes

- 6.1 Marche mondiale des femmes
- 6.2 Suivi conférences féministes
- 6.3 Bilan et perspectives du féminisme à l'ASSÉ
- 6.4 Parents étudiants

Proposition privilégiée : Une présentation des activités du comité-femmes d'une durée de 10 minutes.

Proposée par Comité-femmes
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on poursuive la période de questions au comité-femmes pendant 5 minutes.

Proposée par AEMSP
Appuyée par SOGEECOM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que le comité-femmes finisse de répondre à la dernière question.

Proposée par AEHUM
Appuyée par SOGEECOM
Adoptée à l'unanimité

6.3.1 Que l'exécutif de l'ASSÉ supporte et soutienne pleinement la recherche d'Anne Dagenais sur le féminisme dans l'ASSÉ.

Proposée par AEHUM

Appuyée par AFESH

Vote sur la proposition : 0 pour 8 contre 2 abstentions

6.3.2 Que l'on tienne un caucus non mixte sur un avis de motion aux statuts et règlements du C-F qui sera traité au congrès annuel, d'une durée de 35 minutes précédé d'une présentation de 1 min 30 dudit avis de motion par le C-F et suivi d'un retour en plénière de 15 minutes, avec des présentations de chaque caucus en priorité.

Proposée par comité-femmes

Appuyée par AEMSP

Adoptée à l'unanimité

Proposition dilatoire : La question préalable.

Proposée par AEHUM

Appuyée par AFESH

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : De tenir une pause de 10 minutes à 16h45.

Proposée par SEMSP

Appuyée par AFESH

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Réouverture à 17h01.

Proposée par AEMSP

Appuyée par SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De passer au point 6.3 : bilan et perspective du féminisme à l'ASSÉ.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par SOGEECOM

Vote sur la proposition privilégiée : Pour : 1 Contre : 9 Abstention : 0

Proposition privilégiée : De passer au point 6.4 : parents étudiants

6.4.1 Qu'il y ait une présentation de 10 minutes par Fanny Lavigne sur le sujet.

Proposée par SECMV

Appuyée par AEHUM

Adoptée à l'unanimité

CONSIDÉRANT que les heures d'ouverture des services de garde se situent en moyenne entre 7h00 et 18h00;

CONSIDÉRANT que les services de garde imputent des pénalités monétaires pouvant aller jusqu'à 5.00\$/la minute;

CONSIDÉRANT que les parents monoparentaux ont moins de temps en soirée à consacrer aux travaux et aux études en raison de leurs nombreuses responsabilités parentales;

CONSIDÉRANT que la réussite scolaire fait partie des valeurs et objectifs du système d'éducation au Québec;

Considérant qu'une recherche du ministre de l'éducation du Québec démontre que pour avoir sensiblement les mêmes conditions salariales que les hommes, les femmes doivent poursuivre des études supérieures;

6.4.2 Que l'ASSÉ se positionne pour que les parents-étudiants d'enfants de 0 à 12 ans soient automatiquement exemptés de cours débutant soit à 8h00 ou se terminant à 18h00;

Pour que l'on intègre au système informatique les noms des parents-étudiants qui font une demande d'exemption de cours débutant à 8h00 ou se terminant à 18h00 et que ce système tienne automatiquement compte de ces contraintes lors de la création des horaires.

Proposée par SECMV

Appuyée par SOGEECOM

Proposition dilatoire: La mise en dépôt de la proposition 6.4.2.

Proposée par AECSSP

Appuyée par AEMSP

Vote sur la proposition dilatoire: Pour : 6 Contre : 2 Abstention : 1

La proposition 6.4.2 est mise en dépôt

Proposition privilégiée: Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur la MMF.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: De finir les tours de parole.

Proposée par AFESH

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: Que l'on rallonge cette plénière de dix minutes.

Proposée par AGECLG

Appuyée par AECS

Vote sur la proposition privilégiée: Pour : 3 Contre : 4 Abstention : 2

Rejetée à la majorité

6.1.1 Que la déclaration finale de la MMF soit diffusée largement au sein des associations étudiantes et qu'elle soit débattue par les assemblées générales préalablement au congrès annuel.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AFESH

Vote sur la proposition : Pour : 4 Contre : 0 Abstention : 5

La proposition est mise en dépôt

Proposition dilatoire : Demande de reprise de vote immédiate.

Proposée par AFESH
Appuyée par AEHUM
Vote sur la proposition: Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 3

Proposition privilégiée : Pause de 10 minutes

Proposée par SOGEECOM
Appuyé par AEMSP
Sur la proposition : Pour : 0 Contre : 8 Abstention : 1

6.1.2 Que d'ici le congrès annuel soit lancé l'appel lors d'une réunion avec nos alliées féministes québécoises à la formation d'un contingent « femmes précaires en colère » dans le contexte de la MMF.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AFESH

Proposition dilatoire : La question préalable.

Proposée par SECMV
Appuyée par AEHUM
Vote sur la proposition dilatoire : Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 0
Vote sur la principale : Pour : 3 Contre : 3 Abstention : 3
La proposition est mise en dépôt.

Proposition privilégiée : Pause de trente minutes pour manger.

Proposée par SECMV
Appuyée par AGEELG
Adoptée à l'unanimité

Réouverture à 19h20.

Proposée par SOGEECOM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

6.3 Bilan et perspectives du féminisme à l'ASSÉ

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 25 minutes sur le sujet.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AECSSP
Vote sur la proposition privilégiée: Pour : 3 Contre : 3 Abstention : 3

7.0 Structures

7.1 Conseils régionaux

7.2 Congrès

Proposition privilégiée : clure le point 7.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AFESH
Adoptée à l'unanimité

8.0 Finances

8.1 États des résultats 2009-2010 (annexe 1)

Proposition privilégiée : Qu'il y ait une présentation de 10 minutes sur l'état des finances.

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AFESH
Adoptée à l'unanimité

Que soient reçus les états des résultats financiers.

Proposée par SOGEECOM
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

8.2 Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010 (annexe 2)

Proposition privilégiée : Tour de table sur la possibilité de hausser les cotisations à l'ASSÉ et la capacité de chaque associations à assumer cette dernière.

Proposée par AFESH
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Temps de caucus.

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur une possible hausse de cotisations.

Proposée par AFESH
Appuyé par AEMSP
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on termine les tours de paroles

Proposée par AEHUM
Appuyée par AEMSP
Adoptée à l'unanimité

8.2.2 Que l'on consulte les assemblées générales en vue d'une hausse de cotisations et que les conclusions soient présentées durant le congrès annuel pour adoption ultérieure.

Proposée par AFESH
Appuyée par AESPEP
Vote sur la proposition : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

8.2.3 Que l'on adopte les modifications aux prévisions budgétaires telles que présentées à l'annexe 3.

Proposée par l'exécutif

Appuyé par AFESH
Adoptée à l'unanimité

8.2.4 Que l'on abaisse les montants alloués aux postes budgétaires suivants : Ultimatum (750\$), matériel d'information (1250\$), camp de formation (900\$), Comité et CoCo (2000\$), courrier (500\$);

8.2.5 Que l'on hausse le montant alloué au poste budgétaire CNW Telbec (300\$).

Proposé par l'exécutif
Appuyé par AFESH
Vote sur l'amendement : adopté à l'unanimité

Proposition incidente : Temps de rédaction de 2 minutes.

8.2.6 Que l'on rajoute « dans les dépenses » devant budgétaires et que l'on ajoute «Que l'on baisse les Revenus pour Camp de formation de 775\$ ».

Proposée par l'exécutif
Appuyée par AFESH
Sur le sous amendement : adopté à l'unanimité

8.3 Fonds d'entraide

9.0 Élections

Proposition privilégiée : Que l'on fasse un tour de table sur les perspectives d'implication au sein de l'exécutif et des comités de l'ASSÉ pour la prochaine année.

Proposée par AFESH
Appuyée par SECMV
Sur la proposition : Pour : 2 Contre :4 Abstention :3
Rejetée à majorité

Que l'on passe au point 10 employé-e-s.

Proposée par SOGEECOM
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

10.0 Employé-e-s

Proposition incidente : Temps de rédaction.

Proposée par AEMSP
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Que les conditions de travail du contrat de Véronique Martineau s'applique à Emmanuelle Lippé jusqu'à la signature d'un nouveau contrat de travail.

Proposée par AEMSP
Appuyée par SOGEECOM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De revenir au point : 9. Élections.

Proposée par SECMV
Appuyé par AECSSP
Adopté à l'unanimité

11.0 Avis de motion

11.1 Dépôt des avis de motion

SECMV propose l'avis de motion suivant :

ANNEXE A : PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF

ARTICLE 1

Peuvent présenter leur candidature au Conseil exécutif toutes les personnes qui sont membres de l'ASSÉ et qui obtiennent l'appui de leur association locale ou tout étudiant non-membre de l'ASSÉ obtenant l'appui de tiers des associations membres.

Comité-femmes propose l'avis de motion suivant :

Modifications aux Statuts et règlements de l'ASSÉ – Chapitre 9 : Comité femmes

CHAPITRE 9 : COMITÉ FEMMES

Proposition – Avis de motion aux Statuts et règlements

[X association] dépose l'avis de motion qui suit au Chapitre 9 : Comité femmes des Statuts et règlements de l'ASSÉ :

→ Que soit ajouté à l'ARTICLE 40 : COMPOSITION : Le Comité femmes est une instance non-mixte.

→ Que les modifications suivantes soient apportées à l'ARTICLE 42 : BUTS ET FONCTIONS :

Premier paragraphe

- Ajouter « et participer à » entre « promouvoir » et « la lutte » ;
- Biffer « pour la condition » ;
- Ajouter « [...] et actions » entre « instances » et « de l'ASSÉ. » ;
- Ajouter « De plus, il développe et entretient des liens avec des associations, groupes de défense des droits des femmes et tout autre organisme communautaire lié. » entre « [...] de l'ASSÉ. » et « Il doit être en mesure [...] » ;
- Ajouter « sur les activités et actions menées au cours de l'année scolaire » entre « Il doit être en mesure de présenter un rapport » et « Congrès annuel [...] » ;
- Biffer « sur la question femmes » ;

- Ajouter « Bien que cette responsabilité ne lui incombe pas uniquement, le Comité femmes est une instance incontournable pour faire état du féminisme à l'ASSÉ. » avant « Il peut aussi : ».

Alinéa 1

- Ajouter « d'information et de mobilisation » après « [...] du matériel » ;
- Biffer « traitant de leur champ d'intervention ».

Alinéa 2

- Ajouter « /féminisme » après « [...] section femmes ».

Nouvel alinéa 3

- Ajouter un nouvel alinéa 3 comme suit : « 3. administrer et entretenir la page femmes du site Internet de l'ASSÉ ainsi que les listes de diffusion ; ».

Alinéa 3

- Décaler en alinéa 4 ;
- Remplacer « conjointement » par « en collaboration » ;
- Ajouter « femmes et » entre « comités » et « de mobilisation » ;
- Ajouter et modifier « (local, régional et national » ;
- Ajouter « ou contingents » entre « des actions » et « femmes ; ».

Alinéa 4

- Biffer l'alinéa 4 et ajouter l'alinéa 5 comme suit : « 5. organiser des réunions, tournées de représentation et camps de formation femmes, que ce soit au niveau local, régional ou national ; ».

Alinéa 5

- Décaler en alinéa 6.

→ Que soit ajouté l'ARTICLE 43 : POUVOIRS en décalant les articles actuels 43 et 44.

ARTICLE 43 : POUVOIRS

1. siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote ;
2. siéger au Congrès, où il a droit de parole, de proposition et d'appui ;
3. organiser et tenir des activités de financement ;
4. administrer le budget annuel pour lequel une proposition de prévisions budgétaires est soumise chaque année, lors du Congrès annuel. Un état des résultats devra également être déposé et pourra, sur demande, être déposé à chaque Congrès ou, si requis, à un Conseil de Coordination.

□ Que soit ajouté l'ARTICLE 44 : BUDGET :

ARTICLE 44 : BUDGET

1. Le budget annuel alloué au Comité femmes doit se conformer à l'ANNEXE C des présents Statuts et règlements.
2. Le budget annuel du Comité femmes a pour objectif de donner d'abord aux femmes la place de leurs propositions en ce qui a trait aux priorités et besoins établis chaque année dans le cadre du plan d'action femmes de l'ASSÉ, adopté en Congrès.
3. L'autonomie d'une telle gestion budgétaire est une action politique s'inscrivant dans les principes et revendications de l'ASSÉ. Elle est encadrée par l'Article 44 : Pouvoirs et les présents Statuts et règlements.
4. Le Comité femmes se voit allouer statutairement un budget minimal équivalent à 5 % des cotisations annuelles prévues pour l'année scolaire en cours. Ce budget peut être bonifié lors de l'adoption ou de la modification des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'un montant équivalent à 10 % des cotisations annuelles prévues.
5. Tout revenu réalisé dans le cadre d'une activité de financement du Comité femmes est ajouté au budget annuel courant du Comité femmes.
6. Le budget annuel du Comité femmes ne peut pas cumuler plus de 1 % de surplus par année scolaire. Tout surplus supplémentaire est réinjecté dans les revenus de l'ASSÉ, sauf décision contraire du Congrès à cet effet.
7. Le Comité femmes est tenu d'aviser immédiatement le Conseil de Coordination dans l'éventualité où des problèmes financiers surviendraient.
8. Advenant le cas où le Comité femmes est vacant – pour une partie ou l'ensemble de l'année financière – le budget du Comité femmes pourra être utilisé par les Comité femmes des associations membres (ou les associations membres lorsqu'un Comité femmes n'y est pas actif) pour financer des activités et actions féministes locales, régionales ou nationales, qu'elles soient prévues au plan de l'action de l'ASSÉ ou soient des initiatives locales. Les demandes devront être déposées au Conseil de Coordination ou au Congrès et être appuyées par une description du projet et un budget.

→ Que les modifications suivantes soient apportées à l'ARTICLE 44 : CONVOCATION :

- Décaler en 46, conformément aux propositions précédentes ;
- Biffer « si » entre « fois, » et « possible » ;

Ajouter « dans la mesure du » entre « au moins une fois » et possible.

ARTICLE 45 : ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS

Chaque réunion du Conseil de Coordination et du Congrès, à l'exception des séances extraordinaires (à moins qu'elles ne portent spécifiquement sur le sujet) devra inclure un point femmes à l'ordre du jour.

ARTICLE 46 : CONVOCATION

Le Comité femmes se réunit au moins une fois, dans la mesure du possible entre chaque Conseil de Coordination.

SOGEECOM propose les avis de motion suivants :

1. Date du Congrès annuel

Qu'au troisième alinéa de l'article 9 des Statuts et règlements, soit remplacé « mi-avril » par « mi-

mai ».

Que dans l'article 2 de l'annexe A des Statuts et règlements, soit remplacé « avril » par « mai ».

Que dans l'article 8 de l'annexe B des Statuts et règlements, soit remplacé « avril » par « mai ».

2. Élections Conseil exécutif

Que l'on remplace le texte de l'article 6 de l'annexe A des Statuts et règlements par le texte suivant : « Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s poste par poste. Dans le cas où il n'y a qu'une candidature à un poste, la candidate ou le candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité des deux tiers (2/3) des membres votants. S'il y a plus d'une candidature à un même poste et qu'aucune de ces candidatures ne recueille la majorité des deux tiers (2/3), un nouveau tour de scrutin est organisé en rejetant la candidature ayant reçu le moins de votes au tour précédent. Ce processus peut être répété jusqu'à ce qu'il ne demeure qu'un candidat ou une candidate en lice, qui peut alors être élu-e aux deux tiers (2/3) des membres votants. »

3. Implication bénévole à l'ASSÉ

Que soit ajouté à la fin des articles 28, 31, 38, 41 et 46 des Statuts et règlements le texte suivant : « Les personnes élues à cette instance ne peuvent être des employées rémunérées de l'ASSÉ. Ces mêmes personnes ne peuvent non plus bénéficier d'aucun salaire, bourse ou autre avantage financier que ce soit dû à leur statut d'élu-e. »

4. Rapports obligatoires du Conseil exécutif

Que l'on remplace le texte du quatrième alinéa de l'article 29 des Statuts et règlements par le texte suivant :

« 4. déposer par écrit un rapport d'activités détaillé avant chaque Congrès et chaque Conseil de coordination; »

5. Vote ajusté au Congrès

Que l'on remplace la première phrase du deuxième alinéa de l'article 9 des Statuts et règlements par le texte suivant : « Le Congrès est composé des délégué-e-s de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et de vote. »

Que l'on ajoute l'alinéa suivant à l'article 9 des Statuts et règlements : « 4. Le nombre de votes au Congrès accordé à chaque délégation d'association membre pour les propositions ordinaires est ajusté en fonction de la moyenne et de l'écart-type du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui en sont membres. Toute association membre comptant autant ou moins de membres que le nombre correspondant à cette moyenne moins cet écart-type a droit à un (1) vote. Toute association membre comptant autant ou plus de membres que le nombre correspondant à cette moyenne plus cet écart-type a droit à trois (3) votes. Toute autre association a droit à deux (2) votes. Pour toute proposition autre qu'ordinaire, chaque délégation d'association membre a droit à un (1) vote. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants membres des associations est établi en fonction du dernier versement de cotisations d'hiver ou d'automne (selon la session en cours) ou, le cas échéant, du quorum d'affiliation. »

10.2 Traitement des avis de motion

11.0 Varia

Motion soleil au SECMV

Proposée par AFESH

Appuyée par AEMSP

Sur la proposition: Pour: 6 Contre: 1 Abstention: 2

Adoptée à majorité

12.0 Levée

Proposition privilégiée : La levée à 21h34.

Proposée par SOGEECOM

Appuyée par AEECLG

Adoptée à l'unanimité

ANNEXE 1

	Prévisions amenées au Congrès d'hiver 2010	État des résultats en date du 22 fév. 2010
Revenus		
Cotisations	103 860,00 \$ 103,69%	107695,00
Instances	10 425,00 \$ 59,94%	6248,52
Congrès	5 625,00 \$ 30,71%	1727,50
Camps de formation	4 800,00 \$ 94,19%	4521,02
Dons	2 000,00 \$ 25,65%	513,00
Activités de financement	560,00 \$ 59,82%	335,00
Fonds des arrêté-e-s	- \$ 0,00%	68,45

Surplus fonds d'entraide 08-09	2 500,00 \$	0,00%	0,00
Prêt AETELUQ	1 000,00 \$		
Totaux	120 345,00 \$	95,44%	114859,97

Dépenses

Fonds d'entraide	5 193,00 \$	0,00%	0,00
Information	18 628,75 \$	70,83%	13194,87
Ultimatum et express	8 000,00 \$	57,63%	4610,25
Revue Ultimatum	3 550,00 \$	100,09%	3553,31
Matériel d'information	5 500,00 \$	66,34%	3648,51
Documentation & recherche	450,00 \$	56,46%	254,05
Iris	1 128,75 \$	100,00%	1128,75
	Prévisions amenées au Congrès d'hiver 2010		État des résultats en date du 22 février 2010
Instances	18 400,00 \$	40,55%	7461,28
Congrès	7 500,00 \$	24,12%	1808,71
Camps de formation	6 400,00 \$	66,58%	4261,01
Comités et CoCo	4 500,00 \$	30,92%	1391,56
Mobilisation	17 100,00 \$	66,98%	11453,01
Tournées & représentations	14 500,00 \$	73,81%	10703,02
Matériel pour les actions	2 600,00 \$	28,85%	749,99
Bureau	15 910,00 \$	67,86%	10796,35
Loyer	11 900,00 \$	66,37%	7897,52
Assurances	1 010,00 \$	99,21%	1002,00
Fournitures	2 500,00 \$	75,87%	1896,83
Informatique	500,00 \$	0,00%	0,00
Administration	5 331,00 \$	96,66%	5153,11
Honoraire professionnel	4 831,00 \$	100,00%	4831,05
Frais de caisse	500,00 \$	64,30%	321,50
Frais d'intérêt			0,56

Communication		9 950,00 \$	63,53%	6321,10
	Télécommunications	7 000,00 \$	65,84%	4609,10
	CNW Telbec	1 200,00 \$	71,25%	855,03
	Courrier	750,00 \$	15,32%	114,89
	Internet et site	1 000,00 \$	74,21%	742,08
Employé-e-s		36 500,00 \$	66,66%	24329,60
	Salaire			18025,02
	DAS-Qc			4239,29
	DAS-Can			2065,29
Conseils régionaux		1 500,00 \$	0,00%	0,00
Divers		1 500,00 \$	70,00%	1050,00
	Subventions	500,00 \$	10,00%	50,00
	Fonds des arrêté-e-s			
	Prêt AÉTÉLUQ	1 000,00 \$		1000,00
Totaux		130 012,75 \$	61,35%	79759,32
Surplus/(déficit)		(9 667,75) \$		

ANNEXE 2

	Prévisions Congrès d'automne 2009	Différence	Prévisions amenées au Congrès d'hiver 2010	
Revenus				
Cotisations	105 885,00 \$	(2 025,00) \$	103 860,00 \$	
Instances	11 212,50 \$	(787,50) \$	10 425,00 \$	
	Congrès	6 150,00 \$	(525,00) \$	5 625,00 \$
	Camps de formation	5 062,50 \$	(262,50) \$	4 800,00 \$
Dons	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$	

Activités de financement	560,00 \$	- \$	560,00 \$
Fonds des arrêtés	- \$	- \$	- \$
Surplus fonds d'entraide 08-09	2 500,00 \$	- \$	2 500,00 \$
Prêt AETELUQ	1 000,00 \$		1 000,00 \$
Totaux	123 157,50 \$	(2 812,50) \$	120 345,00 \$

Dépenses

Fonds d'entraide	5 294,25 \$	(101,25) \$	5 193,00 \$
Information	20 828,75 \$	(2 200,00) \$	18 628,75 \$
Ultimatum et express	9 750,00 \$	(1 750,00) \$	8 000,00 \$
Revue Ultimatum	4 000,00 \$	(450,00) \$	3 550,00 \$
Matériel d'information	5 500,00 \$	- \$	5 500,00 \$
Documentation & recherche	450,00 \$	- \$	450,00 \$
Iris	1 128,75 \$	- \$	1 128,75 \$
	Prévisions amenées au Congrès d'automne 2009	Différence	Prévisions amenées au Congrès d'hiver 2010
Instances	19 450,00 \$	(1 050,00) \$	18 400,00 \$
Congrès	8 200,00 \$	(700,00) \$	7 500,00 \$
Camps de formation	6 750,00 \$	(350,00) \$	6 400,00 \$
Comités et CoCo	4 500,00 \$	- \$	4 500,00 \$
Mobilisation	13 800,00 \$	3 300,00 \$	17 100,00 \$
Tournées & représentations	11 200,00 \$	3 300,00 \$	14 500,00 \$
Matériel pour les actions	2 600,00 \$	- \$	2 600,00 \$
Bureau	15 410,00 \$	500,00 \$	15 910,00 \$
Loyer	11 900,00 \$	- \$	11 900,00 \$
Assurances	1 010,00 \$	- \$	1 010,00 \$
Fournitures	2 000,00 \$	500,00 \$	2 500,00 \$
Informatique	500,00 \$	- \$	500,00 \$

Administration	5 331,00 \$	- \$	5 331,00 \$
Honoraire professionnel	4 831,00 \$	- \$	4 831,00 \$
Frais de caisse	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais d'intérêt			
Communication	8 950,00 \$	1 000,00 \$	9 950,00 \$
Télécommunications	6 000,00 \$	1 000,00 \$	7 000,00 \$
CNW Telbec	1 200,00 \$	- \$	1 200,00 \$
Courrier	750,00 \$	- \$	750,00 \$
Internet et site	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Employé-e-s	35 000,00 \$	1 500,00 \$	36 500,00 \$
Salaire			
DAS-Qc			
DAS-Can			
Conseils régionaux	1 500,00 \$	- \$	1 500,00 \$
Divers	1 500,00 \$	- \$	1 500,00 \$
Subventions	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Fonds des arrêté-e-s			
Prêt AÉTÉLUQ	1 000,00 \$		1 000,00 \$
Totaux	127 064,00 \$	2 948,75 \$	130 012,75 \$
Surplus/(déficit)	(3 906,50) \$	(5 761,25) \$	(9 667,75) \$